

Durée 1 jour

Horaires 9h - 17h

Tarif 500,00 € HT Adhérents
600,00 € HT Non Adhérents
* déjeuner inclus

Entreprises Fabricant, importateur de substances ou formulateur de mélanges

Public Responsable en charge de la réglementation, responsable production, responsable produits, HSE, achats, R&D, Laboratoires, Médecin du travail

Pré-requis Savoir appliquer le règlement CLP à la classification des substances

Objectifs

- Classer les produits en fonction de leurs dangers
- Assurer la création d'étiquettes conformes au règlement CLP.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

Intervenant

- Marie-Line Martos *Responsable Santé-Sécurité-Environnement & Transport, UIC Méditerranée*

Programme

Introduction

Le règlement CLP :

- Rappel
 - Principes de classification des substances
- Classification des mélanges :
 - Dangers physiques
 - Dangers pour la santé
 - Dangers pour l'environnement
- De la classification à l'étiquetage
 - Règles d'étiquetage
 - Lien avec la FDS
- Ateliers pratiques